CSE Siège
du 4 juin 2020

Laborieuse reprise des activités, maltraitance de journalistes, déconfinement à petite vitesse…

Vos élu.es CGT :
Marc CHAUVELOT, François BADAIRE, Éric LAUMONIER, Michela LAW, Rafaèle BOURGIER, Claude GUENEAU, Aurélie SCHILLER, Laurent Debruyne
Représentante syndicale :
Claude HENIN

Maltraitance des journalistes 2CV et Ferrari

La CGT a interpellé la direction sur la maltraitance des journalistes qui n'a fait qu'empirer pendant la période de confinement. Cela frappe les journalistes seniors, mais pas seulement. Une situation également dénoncée par la Sdj de France 3. Des cas de placardisation, de mises à l'écart du 20H et du 19/20, qui minent des dizaines de journalistes.

La comparaison entre une 2CV et une Ferrari (!), faite par un membre de la direction de l'information pour justifier le traitement différencié de certains journalistes, est humiliante. Pressé de répondre, le directeur de l'information ne condamne pas ces propos, se bornant à déclarer que cela ne fait pas partie de son vocabulaire.

Pour lui, « *tout le monde ne vaut pas tout le monde, certains journalistes sont plus à l'aise pour les directs que pour les magazines* ». Il se félicite d'être sorti de la situation d'hyper casting qui prévalait avant son arrivée, « *même si la situation n'est pas parfaite* » (…) « certains journalistes de France 3 ont même fait l'ouverture du 20H pendant la période de mutualisation des éditions ». Façon de ne pas répondre sur ceux, de France 3 comme de France 2, qui se voient abonnés aux micro trottoirs et aux tournages d'éléments.

La CGT a également relayé les critiques de la Sdj de France 3 concernant le magazine « Nous les européens », de plus en plus externalisé, alors qu'il était jusqu'à l'année dernière le seul entièrement réalisé en interne.

La direction de l'information conteste en affirmant que sur 16 reportages, deux sujets seulement ont été achetés. Il le justifie par le fait que le rythme des détachements est difficile à assurer par la rédaction nationale.

Après vérification, il s'avère qu'en plus des 2 reportages (en Suède et en Estonie), réalisés par des sociétés de production privées, un 3ème a été tourné en Grèce par une collaboratrice extérieure et un 4ème en Espagne, qui n'a pas été diffusé. Par ailleurs, il était même en projet d'acheter 3 autres sujets pour la rentrée.

Pourquoi recourir à des sociétés de production privées quand on a les compétences dans les rédactions ?

Congés, garde d'enfants

Concernant la garde enfants dans le contexte de cacophonie ambiante sur l'ouverture des établissements scolaires, la direction confirme que l'absence autorisée payée sera reconduite jusqu'au 4 juillet, date des congés d'été.

Les parents doivent fournir une attestation sur l'honneur. Une communication de la direction devrait clarifier les choses.

La CGT demande que cette disposition soit élargie aux personnes en situation de fragilité.

La possibilité de venir en taxi pour éviter les transports en commun ou le remboursement des frais kilométriques pour utilisation de son véhicule personnel via CONCUR est prolongé jusqu'au 14 juin.

Pas d'obligation stricte de déposer ses congés au mois de juin, la direction affirme qu'il ne s'agit que d'une incitation, mais elle demande que chacun joue le jeu de manière constructive.

1 - Information/Consultation et recueil de l'avis du CSE suite à l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail

Les élu-e-s du CSE ont été consultés sur deux dossiers d'inaptitude prononcés par le médecin du travail.

2 - Information/Consultation sur les DUER actualisés des directions opérationnelles suite à la crise sanitaire COVID-19

L'ensemble de ces DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques), par direction, ont été présentés aux représentants de proximité (RP)

- DUER Direction de l'Information
- DUER Direction des Sports
- DUER DGDAP
- DUER Direction de la Communication
- DUER filière RH
- DUER Université FTV
- DUER IMG
- DUER Direction Sécurité et Sûreté
- DUER Support Moyens
- DUER DMF
- DUER CDE
- DUER Direction des Technologies – Ingénierie
- DUER Direction des Technologies – Technologies Pilotage Etudes et Développement.

La CGT reconnaît le travail effectué mais elle déplore des documents peu lisibles et peu satisfaisants en matière d'information des personnels. Surtout ils constatent l'obsolescence des documents présentés, les éléments qui y figurent n'étant pas actualisés !

En réalité les documents présentés ressemblent plus à un historique de ce qui a été fait, intéressant peut-être pour les archives, qu'à une projection sur les mesures à prendre en cas d'épidémie.

Une trame commune des risques et des moyens pour y répondre a été élaborée et chaque APS (animateur prévention sécurité) l'a adapté aux spécificités de son périmètre.

Deux risques principaux, ceux liés à l'épidémie et ceux liés aux risques psycho sociaux liés entre autres au travail à distance. En raison de l'urgence, les représentants du personnel n'ont pas vraiment été associés aux ateliers qui ont été réunis.

Les élu-e-s attendent que leur soient présentés des documents actualisés pour émettre un avis motivé.

3 - Point d'information sur la reprise d'activité au Siège de France Télévisions

Déconfinement à petite vitesse

Alors que la France accélère le déconfinement, la direction de FTV continue d'annoncer une reprise totale des activités à la rentrée de septembre voire à la fin 2020.

Deux dates importantes à venir : le 15 juin, nouvelle étape vers un retour à la normale à FTV et le 22 juin, date des prochaines annonces du gouvernement qui pourrait acter la fin de la circulation du virus et un allégement des mesures si les conditions sanitaires le permettent.

Au Siège, pour les personnels ne concourant pas à l'information et à la fabrication, la règle envisagée est de limiter la présence à 20% des effectifs totaux des fonctions support par jour, sur la base du volontariat. En moyenne cela signifierait un jour de présence par semaine et par salarié.

En même temps, la direction d'IMG affirme qu'après la mise au norme sanitaire, le bâtiment pourra accueillir 70% des salariés (taux de présence normal au Siège, compte tenu des absences habituelles), dès le 15 juin. Les élu-e-s soulignent l'écart entre l'objectif fixé (20% des salariés accueillis) et la capacité réelle (possibilité d'en accueillir 70%).

Infos, magazines, jeux

La direction de l'information et la direction de La Fabrique envisagent de sortir des JT mutualisés (France 2, France 3 National et France 3 Ile de France), notamment en prévision des débats électoraux pour les Municipales.

Cela nécessite la réouverture des régies et des plateaux. Le délai de remise en route opérationnelle pourrait retarder la réouverture au 22 juin mais quoiqu'il arrive, France 3 Ile de France retrouvera son plateau-régie dès le 15 juin.

Les Maternelles, Passage des Arts, les Jeux du Franay et Vous avez la parole reprennent ou ont repris, comme les feuilletons Plus Belle La Vie et Un Si Grand Soleil.

Une régie fly captera les événements au Théâtre du Chatelet pendant un mois.

Régies

En prévision des élections municipales et des débats pour l'Antenne de Paris Ile de France, la direction accélère la réouverture de la Régie 4 et du Plateau D au 15 juin. Dans un premier temps pour les JT régionaux puis pour les JT nationaux le 22 juin.

Les invité-e-s qui pourraient venir devront être déjà maquillé-e-s et « non accompagné-e-s ». Une procédure très stricte sera mise en œuvre.

La réouverture de la Régie 1 est à l'étude pour une reprise de C dans l'air et Météo à la carte, soit le 15 juin, soit le 22 juin, sous réserve de maîtrise de l'ensemble des contraintes sanitaires.

La Régie 3 pourrait rouvrir pour quelques jours au moment des élections municipales.

Eos rouvrira prochainement après nettoyage, décontamination et aménagement des locaux.

Reprise du maquillage

Le maquillage reprend le 15 juin, le nombre de personne en loge sera limité et surtout le poste coiffure sera dissocié de celui du maquillage dans une autre loge. Cette mesure devrait perdurer après le déconfinement.

La CSSCT approuve cette décision. En effet le DUER soulève, depuis plusieurs années, l'incompatibilité de ces postes dans la même loge. L'utilisation des sèche-cheveux posent problème avec les éléments volatiles comme les poudres de maquillage. De plus, cela crée des risques psychosociaux, chacun voulant intervenir au même moment.

Les maquilleurs seront équipés de masque FFP2 et de sur-blouses.

Gros travail d'IMG

Un gros travail d'aménagement des locaux au Siège. La direction a retenu quatre critères pour tenir compte de la sécurité sanitaire dans l'aménagement des espaces :

- Respect d'une distance de 1,5 mètre entre chaque collaborateur
- 4 mètres carrés par salarié en surface résiduelle (c'est-à-dire sans le mobilier)
- Pas de face à face, disposition en quinconce
- Si face à face, cloisons de séparation en plexiglas

Quelques exemples d'occupation sont fournis aux élu-e-s. Un document sera joint au PCA sur le dé-confinement et un document sera distribué aux prestataires et producteurs extérieurs.

L'afflux des demandes provoque un nouveau risque de pénurie pour les EPI et en particulier pour les lingettes.

Montage à distance : opération déminage

Opération déminage de la direction de la Fabrique après le tollé suscité par l'idée saugrenue de généraliser le montage à distance en production.

Désormais la direction considère que la crise a permis de trouver une nouvelle solution technique complémentaire qui est présentée aux réalisateurs et aux monteurs.

Pour l'instant l'outil est en location, il donnera lieu à un appel d'offres et sera ensuite présenté aux instances.

CDE en mode allégé

La reprise de l'activité en mode nominale est prévue le 15 juin pour la diffusion, par contre elle sera beaucoup plus progressive pour la vérification et la préparation antenne qui verra perdurer le télétravail jusque début septembre.

Télétravail : de bons enseignements à tirer

La direction assure ne pas être dans une logique de télétravail qui dure mais elle estime que des enseignements doivent être tirés de la crise sanitaire.

Les élu-e-s n'y sont pas opposés quand ils constatent que des services entiers comme celui des documentalistes qui s'étaient vues interdites de télétravail par leur direction ont largement démontré que cela était possible.

Par ailleurs, les élu-e-s ont expliqué que les accords existants permettaient d'élargir le recours au télé travail tout en respectant les équilibres entre vie professionnelle et vie personnelle.

Indemnisation des CDD dans la période du confinement

600 intermittents éligibles ont été recensés, seulement 200 ont transmis les pièces demandées à Audiens. Trois phases ont été identifiées :

Phase 1, du 16 mars au 5 avril

Les contrats signés ont été réglés avec fiches de paye. Les engagements fermes (promesse orale ou mail selon les dires des planificateurs et les chefs de service)

seront honorés par FTV sous forme d'une indemnité dont le montant sera transmis par Audiens déduction faite des indemnités Pôle emploi. Il n'y aura pas de fiche de paye éditée.

Phase 2, du 6 avril au 10 mai

Même principe que la Phase 1. Les premiers versements n'interviendront pas avant le mois de juillet.

Il n'y aura pas d'indemnisations pour les opérations reportées (Tour de France, Roland Garros, Jeux Olympiques) mais la direction s'engage à prendre les mêmes CDDU qui étaient prévus dessus.

Phase 3, du 11 mai au 31 août

Période encadrée par l'Accord du 25 mai 2020. Une procédure assez compliquée avec Audiens dont on craint qu'elle n'exclue un pourcentage important de non permanents.

Fermeture du service des Sports

En toute fin de séance les élu-e-s ont pris connaissance de la fermeture du Service des Sports du 1er juillet à mi-août ! Plus de Tout le Sport et de Stade 2 avant la mi-août.

Une décision inédite et assez aberrante au plan éditorial. La seule justification est d'obliger les salarié-e-s du service à prendre leurs congés pendant la période… Ce n'est pas comme ça qu'on assurera des contrats pour les non permanents…

Paris, le 8 juin 2020

Vos élu·e·s CGT se tiennent à votre disposition

Prochain CSE Siège le 25 juin 2020